

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KATZENTHAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2025

Placée sous la présidence de Madame Nathalie TANTET-LORANG, Maire.

Membres présents : Nathalie TANTET-LORANG, Dominique PERRET, Dominique STOECKLE, Michel WECK, Claude BAUER, Pascal DERAIS, Marc HEITZ, Carine JACOBOWSKY, Isabelle KLEE-COUTURIER, Jonathan ZIELINSKI

Absents excusés: Fabien HIRTZ, Michael PIAZZON

Absents non excusés : /

Procurations de vote : Michael PIAZZON a donné procuration à Dominique PERRET

Participe à la séance : Elodie CHEVALLIER, Secrétaire Générale de Mairie.

La convocation a été faite le 9 décembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 19 novembre 2025
- 3) Dépenses de la section d'investissement 2026 : autorisation d'engager des fonds avant le vote du budget 2026
- 4) Contrat de maintenance des installations de l'éclairage public
- 5) Approbation du programme de travaux d'exploitation forestière et patrimoniaux ainsi que de l'état des coupes pour l'année 2026
- 6) Décision modificative n°3 au budget général 2025
- 7) Décision modificative n°1 au budget annexe eau 2025
- 8) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 9) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 10) Informations courantes
- 11) Divers

Vérification du quorum

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

Décision modificative n°3 au budget général 2025
Décision modificative n°1 au budget annexe eau 2025

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Carine JACOBOWSKY est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2025

Le PV de la séance du 19 novembre 2025 transmis aux élus par courriel le 09 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

3) DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2026 : AUTORISATION D'ENGAGER DES FONDS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L1612-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'autoriser l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant l'adoption du budget primitif et jusqu'au 31 mars, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette),

Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif,

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- d'accorder au Maire ou à son représentant la faculté d'ordonnancement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 dans la limite de 164 328,13 €, soit un quart de 657 312,50 € (voir détail dans le tableau ci-annexé),

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

4) CONTRAT DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire informe le conseil que le contrat de maintenance des installations de l'éclairage public avec le prestataire VIALIS arrive échéance le 31 décembre 2025. Ce contrat concerne l'entretien des 114 points lumineux (106 luminaires à technologie LED, 8 projecteurs à décharges pour mise en lumière du château de Wineck), ainsi que les câblages, les armoires de commande et tout le matériel annexe s'y référant.

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- de reconduire ce contrat de maintenance à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans,
- d'autoriser le Maire à signer ledit contrat à intervenir,
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

5) APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'EXPLOITATION FORESTIERE ET PATRIMONIAUX AINSI QUE DE L'ETAT DES COUPES POUR L'ANNEE 2026

L'ONF a établi un programme de travaux d'exploitation et patrimoniaux ainsi qu'un état des coupes pour l'année 2026.

Après présentation de ces documents par l'adjoint Michel WECK, *le Conseil Municipal :*

DECIDE :

- d'adopter le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2026 pour un montant de 3650,00 € HT,
- d'adopter l'état des coupes pour 2026 d'un montant de 2 400,00 € HT,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document y afférant,
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

6) DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET GENERAL 2025

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent de nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Un remboursement de caution à l'ancien locataire du local 17 grand 'rue au chapitre 16 a été effectué dans le courant de l'année et il manque l'équivalent du montant de 1000 € pour le remboursement du prêt au chapitre.

Pour régulariser cette situation, il convient de procéder à l'ajustement des crédits

La présente décision modificative propose d'opérer aux ajustements de crédits suivants :

* En dépenses d'investissement

* Article 2031 « Frais d'étude »	:	-1000.00 €
* Article 1641 « Emprunt en euros »:		+1000.00 €

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n°3 ci-dessus,
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

7) DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE EAU 2025

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent de nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

En raison des volumes d'eau acheté au SIENOC anormalement élevés entre avril et novembre 2025, les crédits au chapitre ne permettent pas de payer les dernières factures au chapitre 16 charges à caractère général.

Pour régulariser cette situation, il convient de procéder à l'ajustement des crédits

La présente décision modificative propose d'opérer aux ajustements de crédits suivants :

* En dépenses de fonctionnement

* Article 022 « dépenses imprévues »	:	-2496.73 €
* Article 605 « achat d'eau »	:	+2496.73 €

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n°1 ci-dessus,

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

8) EXAMEN DE DEMANDES DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Deux demandes de droit de préemption urbain ont été déposées en mairie, à savoir :

- Celle relative à la vente par la SAS OLISTER au profit de Mlle GRANDGIRARD Ninon Jeanne et MONNET Kilian Claude Bernard de la parcelle non bâtie cadastrée Section 12 n°412, d'une contenance de 514 m².

- Celle relative à la vente par la SAS OLISTER au profit de M. et Mme MEYER Jean-Paul de la parcelle non bâtie cadastrée Section 12 n°400, d'une contenance de 419 m².

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- de ne pas préempter.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent,
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

9) INFORMATIONS RELATIVES AUX DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Néant

10) INFORMATIONS COURANTES*** Assemblée générale du périscolaire Cadet-Roussel du 25 novembre 2025 (Marc HEITZ)**

-Renouvellement du bureau avec une co-présidence composée de Viviane MEYER, Sophie CORMORAIS et Noémie EMOND, Maël MOLLARD trésorier et Aurélie DEFANCESCHI secrétaire

***Réunion de travail avec la Colmarienne des eaux du 26 novembre 2025 (Dominique PERRET)**

- Présentation des travaux du réservoir à la suite des préconisations et recommandations de l'ARS et projet de Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)
-Points sur les recherches de fuites d'eau potable

*** Réception des travaux de réfection du chemin rural Straengweg (Michel WECK)**

-Réception de la totalité des travaux sans réserve

*** Commission intercommunale urbanisme et habitat du 02 décembre 2025 (Dominique PERRET)**

-Bilan financier 2025 et objectif 2026
-Point sur l'opération BUNTY/BIMBY : 1 dossier à l'étude sur le territoire communal
- Programmation de la révision du PLUI en 2026 avec élaboration d'un planning d'étapes dont l'ouverture de la consultation publique en mai/juin 2026
-Mise en place d'un dossier de consultation de la révision simplifiée du PLUI pour la cité des Vins d'Alsace

*** Commission de révision des listes électorales du 05 décembre 2025 (Carine JACOBOWSKY)*****Réunion du SMAV du 10 décembre 2025 (Dominique PERRET)**

- Débat d'orientation budgétaire 2026
-Fixation des tarifs 2026
-Répercussion de l'augmentation des frais en station du SITEUCE

***Réunion du SIENOC le 10 décembre 2025 (Michel WECK)**

-Programme 2026 des travaux
-Pas de changement du prix de l'eau

***Réunion du SITEUCE du 11 décembre 2025 (Dominique PERRET)**

-Débat d'Orientation Budgétaire 2026
-Fixation des tarifs 2026 (traitement des boues, des effluents)
-Fixation des tarifs de contributions des collectivités : +7%
-Répercussion sur les tarifs d'assainissement
-Diminution des aides de l'agence de l'eau -760 000€/an en raison de la non-conformité des réseaux d'assainissement identifiées par le schéma directeur
-Contrat d'exploitation de la station renouvelé pour 24 mois

***Réunion d'Information de l'Association des Maires et de la Préfecture du Haut Rhin du 11 décembre 2025 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-Rappel du calendrier pour les élections municipales
-Rappel sur le mode de scrutin à liste paritaire

*** Réunion du SCOT du 17 décembre 2025 (Dominique PERRET)**

-Présentation de la problématique ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

- Critères de mesure de l'artificialisation à définir
- Modification simplifiée du SCOT en 2026
- Point BUNTY/BIMBY

11) DIVERS

***Modification du calendrier de passage du Bus France Services**

La permanence France Services à Katzenthal aura lieu le 2^{ème} mardi de chaque mois de 09h30 à 12h30 à compter de janvier 2026.

***Mise à disposition d'une agente pour le poste d'accompagnatrice en bus scolaire**

La nouvelle agente démarrera le 05 janvier 2026 au poste d'agent polyvalent technique (30%ETP) et assistante administrative (50% ETP) pour une période de 6 mois, période renouvelable maximum 3 ans. Mme le maire précise qu'il y aura 3 agents au Secrétariat (2 Equivalent Temps Plein) pendant 6 mois.

***Elections Municipales : 15 mars et 22 mars 2026**

Appel à candidature pour les postes de scrutateurs et assesseurs

***Retour sur la fête de Noël des enfants du 14 décembre 2025 (Carine JACOBOWSKY)**

28 enfants présents au spectacle au Paradis des Sources

Retours positifs des enfants et des accompagnateurs

*** Calendriers des cérémonies et manifestations à venir :**

- 12/01/26 : Cérémonie des vœux
- 13/01/25 : Pot de départ de l'agent communal accompagnatrice en bus scolaire
- 25/01/26 : Fête des Ainés

*** Prochains Conseils Municipaux et Commissions communales :**

- Mercredi 21 janvier 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h
- Mercredi 18 février 2026 : Commission élargie Budget à 19h
- Lundi 02 mars 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 19h

Plus aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 21 h 30.

**Tableau des Signatures pour l'Approbation du Procès-verbal
de la Commune KATZENTHAL**

Séance ordinaire du 17 décembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 19 novembre 2025
- 3) Dépenses de la section d'investissement 2026 : autorisation d'engager des fonds avant le vote du budget 2026
- 4) Contrat de maintenance des installations de l'éclairage public
- 5) Approbation du programme de travaux d'exploitation forestière et patrimoniaux ainsi que de l'état des coupes pour l'année 2026
- 6) Décision modificative n°3 au budget général 2025
- 7) Décision modificative n°1 au budget annexe eau 2025
- 8) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 9) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 10) Informations courantes
- 11) Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
TANTET-LORANG Nathalie	Maire		
PERRET Dominique	Adjoint		
STOECKLE Dominique	Adjointe		
WECK Michel	Adjoint		
BAUER Claude	Conseiller		
DERAIS Pascal	Conseiller		
HEITZ Marc	Conseiller		
HIRTZ Fabien	Conseiller	Excusé	
JACOBOWSKY Carine	Conseillère		
KLEE-COUTURIER Isabelle	Conseillère		
PIAZZON Michael	Conseiller	Excusé	Procuration à PERRET Dominique
ZIELINSKI Jonathan	Conseiller		